



# Le Projet Associatif de l'Association Sainte Bernadette

## **I. LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION**

### **Evel er gêr. Comme à la maison.**

Telle est notre devise.

C'est une devise ambitieuse et exigeante que nous mettons en pratique pour apporter la meilleure qualité de vie possible aux résidents de l'EHPAD Sainte Bernadette.

La maison Sainte Bernadette est le fruit d'une longue histoire, de plus d'un siècle.

Fondé en 1880 par Angèle Martin, une généreuse donatrice, « l'Hospice de Saint-Thégonnec » avait pour mission « d'assister et d'hospitaliser les personnes âgées et de préférence les indigents de Saint-Thégonnec et des communes environnantes ».

Au décès de sa fondatrice en 1904, la gestion de l'établissement est léguée aux religieuses. Deux congrégations se succéderont : les religieuses de l'Immaculée Conception jusqu'en 1923, puis les Filles du Saint Esprit jusqu'en 1982. A cette date, sera nommé le premier directeur laïc par le conseil d'administration de l'association Sainte Bernadette qui, en 1975, avait succédé à l'association des amis de l'hospice Sainte Bernadette, elle-même fondée en 1948.

Entre 1988 et 1993, de nouveaux bâtiments très modernes ont vu le jour et apportent aux résidents un grand confort de vie. Le statut d'E.H.P.A.D est accordé en 2003 et une rénovation complète de l'établissement est réalisée en 2017.

Ces 135 ans d'histoire ont été ponctués par de multiples changements qui ont vu le nombre de résidents augmenter de quelques unités à sa création, à 110 actuellement. Et tout au long de ces années, le confort et la prise en charge des résidents n'ont cessé de s'améliorer, en suivant et en anticipant les évolutions de la société.

### **La vocation de l'Association**

La vocation de l'Association Sainte Bernadette est :

- d'identifier et de répondre aux besoins des personnes vieillissantes, en situation de handicap ou de dépendance, en priorité celles du secteur de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, de toutes conditions sociales, dans le respect de la dignité et de la liberté de chacune,
- de rechercher, gérer et coordonner tous les moyens nécessaires pour répondre à ces besoins.

### **Les valeurs de l'association**

Se référant à cette longue histoire, les membres actuels de l'Association réaffirment leur attachement fort à des valeurs essentielles :

- Attachement au statut associatif à but non lucratif, qui nous paraît être le moyen le moins discriminant pour accueillir des personnes de toute condition sociale, en leur fournissant des prestations au meilleur coût.
- Les membres de l'association et du conseil d'administration le sont à titre bénévole.
- L'association s'engage à respecter la charte des droits et libertés de la personne accueillie dans l'établissement.
- L'association veut œuvrer pour une qualité de vie des personnes vieillissantes, empreinte d'humanité, de bienveillance et d'écoute de l'autre. Elle tient à ce que cette valeur soit partagée par l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement (salariés, bénévoles...).
- L'association s'engage à défendre et faire vivre les pratiques culturelles et culturelles des résidents.
- L'association veut privilégier le service aux personnes dans le respect des bonnes pratiques de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

### **Les objectifs de l'Association**

L'Association se veut **ouverte à tous**, ce qui implique:

- l'habilitation totale de l'établissement à l'aide sociale ce qui permet l'accueil de toute personne, même les plus modestes, sans distinction sociale,
- le développement sur le territoire d'une politique de partenariat avec les autres acteurs des domaines sanitaire, social et médico-social.

L'Association se veut **compétente**, ce qui implique:

- de favoriser la compétence des administrateurs, des salariés et des bénévoles par le biais de formations poussées. L'association veille à assurer sa pérennité par le choix d'administrateurs compétents dans les différents domaines de son activité, engagés et disponibles...,
- de s'engager à gérer au mieux les fonds publics et ses propres ressources dans les intérêts des personnes accueillies.

L'Association se veut **novatrice**:

- Consciente de la nécessité d'adapter la configuration architecturale des bâtiments aux besoins des personnes accueillies et aux évolutions des normes de sécurité en vigueur, l'association aura toujours (comme par le passé) le souci d'engager les travaux nécessaires.
- L'association sera très attentive aux évolutions numériques et de télé-médecine qui peuvent nécessiter de nouveaux investissements.
- L'association tient à s'intégrer dans une démarche de développement durable et privilégier autant que faire se peut les circuits courts.
- L'association veut s'adapter à l'évolution des besoins des personnes vieillissantes, en situation de handicap ou de dépendance, sur l'ensemble de son territoire et se tient prête à toute action innovante en lien avec tout type de collectivité ou de structure.

## **Les engagements de l'Association**

L'Association s'engage à donner à l'établissement les moyens pour mettre en œuvre les déclinaisons de son projet d'établissement à savoir :

Les quatre objectifs généraux pour les cinq années à venir sont les suivants:

- Réviser l'organisation interne en fonction des modifications architecturales, des rythmes de vie et des projets personnalisés,
- Améliorer l'autonomie des professionnels dans le cadre de l'exercice de leur fonction en envisageant des complémentarités interprofessionnelles et interdisciplinaires,
- Améliorer les prestations hôtelières et sociales,
- Faire évoluer la méthodologie et l'utilisation du projet de vie et de soin individualisé vers un projet individuel ou un projet d'accompagnement individualisé.

L'établissement souhaite favoriser la dimension du lieu de vie et non du lieu de soin en termes de caractérisation. Par conséquent, le fonctionnement et l'organisation de la structure tend à favoriser la responsabilisation du résident - lorsque cela est possible - et la mise en place d'actions de soin dans le respect de l'intégrité, de la dignité et des choix de la personne.

La Santé est considérée dans sa globalité physique et psychique tant au niveau de la prévention, du curatif et du palliatif, dont l'accompagnement de la fin de vie.

Les prises en charge s'organisent dans une articulation interdisciplinaire avec les acteurs du soin de l'établissement ou des acteurs du réseau.

L'animation est envisagée dans l'établissement, comme l'ensemble des actions qui participent au mieux-être et à la qualité de vie au quotidien. Les animations contribuent à la vie sociale du résident et lui permettent de s'épanouir, d'être acteur de sa vie et d'avoir une place, un rôle social au sein de son nouveau domicile. L'expression, le respect du rythme et des repères, ainsi que les choix de la personne âgée sont favorisés au mieux durant ces temps.

## **II. LES AXES STRATEGIQUES**

L'association a défini quatre axes stratégiques qui doivent être partagés par tous les intervenants : (administrateurs, direction, encadrement, salariés, bénévoles).

### **Axe 1. Développer l'Association, améliorer ses compétences et en assurer la transparence**

Les membres du conseil d'administration sont partie prenante dans leur domaine de compétence et accompagnent, épaulent la direction dans la gestion de l'établissement et la mise en œuvre de ses projets.

L'association souhaite développer des partenariats avec toutes les instances politiques et institutionnelles représentatives.

L'association veille à la transparence du fonctionnement de sa structure en adaptant régulièrement les délégations et les lettres de mission des administrateurs.

L'association souhaite faire connaître largement son projet associatif auprès des résidents, des familles, du personnel, des institutions politiques et de tutelle, de ses partenaires et de tous les différents acteurs du domaine socio-médical du secteur de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.

Pour ce faire, elle doit utiliser largement les moyens de communication (plaquette, internet...) et favoriser des rencontres et des échanges avec les différents acteurs et la population.

## **Axe 2 : Améliorer la qualité de fonctionnement de l'établissement**

La réalisation d'évaluations internes régulières permet de définir les axes d'amélioration concernant :

- la lisibilité pour les résidents et leurs familles des modalités de l'administration de l'établissement,
- l'adaptation du cadre de vie des personnes accueillies,
- la personnalisation de l'accompagnement et la participation des résidents et de leurs familles notamment par le Conseil de la Vie Sociale,
- l'inscription de l'EHPAD dans le réseau territorial afin d'accompagner les personnes vieillissantes dans leur parcours de vie,
- l'accompagnement des personnels dans une démarche d'amélioration de la qualité.

## **Axe 3 : A partir de la structure, développer les services adaptés au secteur des personnes âgées**

L'association sera très attentive aux propositions définies dans le schéma départemental de gérontologie et au plan régional de santé. Elle veillera à répondre aux appels à projets, si elle le juge utile dans l'intérêt de l'établissement.

Elle se tiendra disponible pour structurer une plateforme de ressources et de compétences afin de répondre aux attentes des personnes âgées du secteur restant à domicile.

Elle sera ouverte à tout partenariat, associatif ou libéral visant à la mutualisation des moyens.

## **Axe 4 : Faire de Sainte Bernadette un lieu de vie accueillant où il fait bon vivre et travailler**

La qualité de la prise en charge des résidents est liée à une attention portée à l'accompagnement des personnels dans la réalisation de leur travail par :

- la mise en place d'un management participatif qui permet à chacun d'être force de proposition et de favoriser la formation,
- le respect des droits des salariés par une application rigoureuse du code du travail et de la convention collective,

- la préservation de leur santé en améliorant les conditions de travail (locaux, matériels...), et la prévention des risques psycho-sociaux.

Cette qualité de prise en charge est également favorisée par l'intervention des bénévoles qui collaborent avec les personnels.

L'expression de chacun est organisée au travers des différentes instances représentatives des usagers (CVS, diverses commissions) et du personnel.

### **III. ASSURER LE SUIVI ET LE RESPECT DU PROJET ASSOCIATIF**

6

L'association se fait communiquer les enquêtes de satisfaction établies auprès des résidents et des familles.

Un suivi des consultations internet du site de l'EPHAD Sainte Bernadette sera effectué avec statistiques.

Une veille des informations publiées sur internet et les réseaux sociaux qui concernent l'établissement, sera effectuée régulièrement.

Une étude comparative du prix de journée des différents établissements sera effectuée régulièrement au regard des prestations proposées.

L'association se tient informée du déroulement de toutes les instances représentatives au sein de l'établissement.